

Le 5 juillet 2016

**Objet : Discipline professionnelle visant le Conseil de la magistrature
N/Corr. : 70076**

Monsieur,

La présente décision fait suite à la demande d'accès à l'information que vous nous avez récemment adressée. L'analyse de votre correspondance indique que vous souhaitez obtenir le document ou les renseignements suivants :

« Nous sommes en train d'écrire un reportage sur la discipline professionnelle et cette demande vise le Conseil de la magistrature)

Obtenir copie de toute information et ou statistique / donnée que détient votre organisme et me permettant de répondre à chacun des 11 points ci-dessous et ce pour chacune des années suivantes du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2015 Inklusivement et en lien précisément avec la Conseil de la magistrature) :

(Votre ministère mais plus précisément portant uniquement sur le Conseil de la magistrature)

- 1. Combien de personnes sont membres de votre ordre professionnel ou soumises à votre juridiction (par année)*
- 2. Combien de demandes d'enquêtes/plaintes sont faites par le public (par année)*
- 3. Combien de demandes d'enquêtes/plaintes résultent d'inspections (par année)*
- 4. Combien de dossiers sont soumis au conseil ou au comité de discipline pour qu'il se prononce (par année)*
- 5. Quelles sont les 3 fautes les plus souvent reprochées au départ (par année)*
- 6. Combien de personnes ont été jugés non fautives (par année)*
- 7. Combien de personnes jugées fautives se sont vu imposer une sanction quelconque (par année)*
- 8. Parmi les personnes fautives, combien ont été radiées/suspendues/etc. (par année)*

... 2

9. Parmi les personnes fautives, combien ont dû verser une amende (par année)

A) si possible me donner le nombre d'amendes par année et leur valeur totale en argent par année
_____ \$

10. Quelle faute a été la plus souvent punie en bout de ligne (par année)

11. Quelle la sanction la plus sévère a été imposée (par année) ». (Sic)

Décision

Après vérification, suivant le premier paragraphe de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c. A-2.1 (ci-après Loi sur l'accès), le ministère de la Justice donne partiellement suite à votre demande d'accès. Conformément à la loi, vous trouverez ci-joint les documents demandés détenus par le ministère de la Justice.

En ce qui a trait à vos autres demandes, nous vous référons au site Internet du Conseil de la magistrature à l'adresse suivante: <https://www.conseildelamagistrature.qc.ca/>. Aussi, voici les coordonnées de cet organisme:

Conseil de la magistrature
Palais de justice
300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC.01
Québec (Québec) G1K 8K6
information@cm.gouv.qc.ca

Conformément à la loi, vous trouverez ci-joint l'information sur les recours que vous pouvez exercer à l'une ou l'autre des étapes du traitement de votre demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Martine Thibault, avocate
Responsable de l'accès à l'information

p. j.

P.26 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2003-2004 ET 2004-2005 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC UN BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE, ET CE, POUR CHACUNE DES ANNÉES.

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE DU 1^{ER} AVRIL 2003 AU 31 MARS 2004 SONT LES SUIVANTES :

Nombre de plaintes déposées en 2003-2004

- Plaintes transmises aux membres du Conseil 70

Résultat des plaintes traitées en 2003-2004

- Plaintes jugées non fondées 68
- Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 1
- Plaintes retenues pour enquête 1
- Plaintes en cours d'examen 0

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE DU 1^{ER} AVRIL 2004 AU 31 MARS 2005 SONT LES SUIVANTES :

Nombre de plaintes déposées en 2004-2005

- Nouvelles plaintes reçues au Secrétariat et qui n'ont pas encore été examinées par les membres du Conseil 7
- Plaintes transmises aux membres du Conseil 62

Résultat des plaintes traitées en 2004-2005

- Plaintes jugées non fondées 53
- Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 2
- Plaintes retenues pour enquête 4
- Plaintes en cours d'examen 3

P.26 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2004-2005 ET 2005-2006 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC UNE BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE, ET CE, POUR CHACUNE DES ANNÉES.

**LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE
DU 1^{ER} AVRIL 2004 AU 31 MARS 2005 SONT LES SUIVANTES :**

Nombre de plaintes déposées en 2004-2005 **Plaintes**

- Plaintes transmises aux membres du Conseil 69

Résultat des plaintes traitées en 2004-2005

- Plaintes jugées non fondées 62
- Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267¹ 3
- Plaintes retenues pour enquête 4
- Plaintes en cours d'examen 0

**LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE DU
1^{ER} AVRIL 2005 AU 31 MARS 2006 SONT LES SUIVANTES :**

Nombre de plaintes déposées en 2005-2006 **Plaintes**

- Nouvelle plainte reçue au Secrétariat et qui n'a pas encore été examinée par les membres du Conseil 1
- Plaintes transmises aux membres du Conseil 88

Résultat des plaintes traitées en 2005-2006

- Plaintes jugées non fondées 84
- Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267¹ 1
- Plaintes retenues pour enquête 0
- Plaintes en cours d'examen 4

¹ Plaintes considérées comme ayant un caractère et une importance ne justifiant pas la tenue d'une enquête.



P.19 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2005-2006 ET 2006-2007 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC UNE BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE, ET CE, POUR CHACUNE DES ANNÉES.

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

DU 1^{ER} AVRIL 2005 AU 31 MARS 2006 SONT LES SUIVANTES :

| <i>Nombre de plaintes déposées en 2005-2006</i> | <i>Plaintes</i> |
|---|-----------------|
| ▪ Plaintes transmises aux membres du Conseil | 89 |
| Résultat des plaintes traitées en 2005-2006 | |

| <i>Type de plaintes</i> | <i>Nombre</i> |
|---|---------------|
| ▪ Plaintes jugées non fondées | 86 |
| ▪ Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 3 |
| ▪ Plaintes retenues pour enquête | 0 |
| ▪ Plaintes en cours d'examen | 0 |

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE DU 1^{ER} AVRIL 2006 AU 31 MARS 2007 SONT LES SUIVANTES :

| <i>Nombre de plaintes déposées en 2006-2007</i> | <i>Plaintes</i> |
|---|-----------------|
| ▪ Nouvelles plaintes reçues au Secrétariat et qui n'ont pas encore été examinées par les membres du Conseil | 6 |
| ▪ Plaintes transmises aux membres du Conseil | 84 |
| Résultat des plaintes traitées en 2006-2007 | |

| <i>Type de plainte</i> | <i>Nombre</i> |
|---|---------------|
| ▪ Plaintes jugées non fondées | 76 |
| ▪ Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 2 |
| ▪ Plaintes devenues sans objet | 1 |
| ▪ Plaintes retenues pour enquête | 0 |
| ▪ Plaintes en cours d'examen | 5 |

P.19 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2006-2007 ET 2007-2008 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC UNE BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE, ET CE, POUR CHACUNE DES ANNÉES.

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

DU 1^{ER} AVRIL 2006 AU 31 MARS 2007 SONT LES SUIVANTES :

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2006-2007

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|--|---------------|
| • Plaintes transmises aux membres du Conseil | 90 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2006-2007

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Plaintes jugées non fondées | 86 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 3 |
| • Plaintes devenues sans objet | 1 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 0 |
| • Plaintes en cours d'examen | 0 |

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

DU 1^{ER} AVRIL 2007 AU 31 MARS 2008 SONT LES SUIVANTES :

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2007-2008

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Nouvelles plaintes reçues au Secrétariat et qui n'ont pas encore été examinées par les membres du Conseil | 5 |
| • Plaintes transmises aux membres du Conseil | 93 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2007-2008

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Plaintes jugées non fondées | 82 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 3 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 3 |
| • Plaintes en cours d'examen | 5 |



P.20 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2007-2008 ET 2008-2009 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC UNE BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE, ET CE, POUR CHACUNE DES ANNÉES.

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

DU 1^{ER} AVRIL 2007 AU 31 MARS 2008 SONT LES SUIVANTES :

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2007-2008

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|--|---------------|
| • Plaintes transmises aux membres du Conseil | 98 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2007-2008

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Plaintes jugées non fondées | 90 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 3 |
| • Plaintes devenues sans objet | 0 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 5 |
| • Plaintes en cours d'examen | 0 |

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

DU 1^{ER} AVRIL 2008 AU 31 MARS 2009 SONT LES SUIVANTES :

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2008-2009

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Nouvelles plaintes reçues au Secrétariat et qui n'ont pas encore été examinées par les membres du Conseil | 4 |
| • Plaintes transmises aux membres du Conseil | 87 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2008-2009

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Plaintes jugées non fondées | 77 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 1 |
| • Plaintes devenues sans objet | 1 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 2 |
| • Plaintes en cours d'examen | 6 |

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

DU 1^{ER} AVRIL 2008 AU 31 MARS 2009 SONT LES SUIVANTES :

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2008-2009

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|--|---------------|
| • Plaintes transmises aux membres du Conseil | 91 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2008-2009

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Plaintes jugées non fondées | 87 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 1 |
| • Plaintes devenues sans objet | 1 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 2 |
| • Plaintes en cours d'examen | 0 |

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

DU 1^{ER} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010 SONT LES SUIVANTES :

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2009-2010

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Nouvelles plaintes reçues au Secrétariat et qui n'ont pas encore été examinées par les membres du Conseil | 7 |
| • Plaintes transmises aux membres du Conseil | 95 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2009-2010

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Plaintes jugées non fondées | 88 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 1 |
| • Plaintes devenues sans objet | 0 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 0 |
| • Plaintes en cours d'examen | 6 |

P.22 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2009-2010 ET 2010-2011 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC UNE BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE, ET CE, POUR CHACUNE DES ANNÉES.

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

DU 1^{ER} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010 SONT LES SUIVANTES :

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2009-2010

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|--|--------|
| • Plaintes soumises aux membres du Conseil | 102 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2009-2010

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|--------|
| • Plaintes jugées non fondées | 100 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 2 |
| • Plaintes devenues sans objet | 0 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 0 |
| • Plaintes en cours d'examen | 0 |

LES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

DU 1^{ER} AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011 SONT LES SUIVANTES :

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2010-2011

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|--------|
| • Nouvelles plaintes reçues au Secrétariat en mars 2011 mais qui n'ont pas encore été étudiées par les membres du Conseil | 5 |
| • Plaintes soumises aux membres du Conseil | 98 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2010-2011

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|--------|
| • Plaintes jugées non fondées | 92 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 2 |
| • Plaintes devenues sans objet | 0 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 0 |
| • Plaintes en cours d'examen | 4 |

P.27 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2011-2012 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC UNE BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE, ET CE, POUR CHACUNE DES ANNÉES.

Du 1^{ER} AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2011-2012

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Plaintes reçues avant le 31 mars 2012 mais qui n'ont pas encore été étudiées par les membres du Conseil | 7 |
| • Plaintes soumises aux membres du Conseil | 83 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2011-2012

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Plaintes jugées non fondées | 74 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 1 |
| • Plaintes devenues sans objet | 0 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 5 |
| • Plaintes en cours d'examen | 3 |

2.23 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2012-2013 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC UNE BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE, ET CE, POUR CHACUNE DES ANNÉES.

Du 1^{ER} AVRIL 2012 AU 30 NOVEMBRE 2012

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|-------------------|--------|
| • Plaintes reçues | 60 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|--------|
| • Plaintes jugées non fondées | 56 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 * | 2 |
| • Plaintes devenues sans objet | 0 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 0 |
| • Plaintes en cours d'examen | 2 |

* Article 267 de la loi sur les tribunaux judiciaires prévoit :

Si le conseil, après l'examen d'une plainte, constate que celle-ci n'est pas fondée ou que son caractère et son importance ne justifient pas une enquête, il en avise le plaignant et le juge et leur indique ses motifs.

P.27 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2013-2014 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX AVEC UNE BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS JUDICIAIRE, ET CE, POUR CHACUNE DES ANNÉES.

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES

| PLAINTES | NOMBRE |
|-------------------|---------------|
| • Plaintes reçues | 107 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|---|---------------|
| • Plaintes jugées non fondées | 74 |
| • Plaintes ayant conduit à l'application de l'article 267 | 7 |
| • Plaintes devenues sans objet | 16 |
| • Plaintes retenues pour enquête | 2 |
| • Plaintes en cours de traitement | 8 |



P.21 NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2014-2015 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX. VENTILER PAR NATURE DE LA PLAINTÉ PORTÉE CONTRE LES JUGES.

MINISTÈRE

NOMBRE DE PLAINTES DEPOSEES EN 2014-2015

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|-------------------|--------|
| • PLAINTES REÇUES | 145 * |

RESULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2014-2015

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|--|--------|
| • PLAINTES JUGÉES NON FONDÉES | 87 |
| • PLAINTES AYANT CONDUIT À L'APPLICATION DE L'ARTICLE 267 L.T.J. | 1 |
| • PLAINTES DEVENUES SANS OBJET | 1 |
| • PLAINTES RETENUES POUR ENQUÊTE | 6 |
| • PLAINTES EN COURS DE TRAITEMENT | 50 |

* DEUX INCIDENTS ONT GÉNÉRÉ 40 PLAINTES

CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX EN 2014-2015

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|--------------------------|--------|
| NE S'APPLIQUE PAS | |

P.21 NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES DEVANT LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE EN 2015-2016 ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX. VENTILER PAR NATURE DE LA PLAINTÉ PORTÉE CONTRE LES JUGES.

MINISTÈRE

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES EN 2015-2016

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|--|--------|
| • PLAINTES DÉONTOLOGIQUES À L'ÉGARD DE JUGES | 134 |

RÉSULTAT DES PLAINTES TRAITÉES EN 2015-2016

| TYPE DE PLAINTES | NOMBRE |
|----------------------------------|--------|
| • PLAINTES JUGÉES NON FONDÉES | 105 |
| • PLAINTES RETENUES POUR EXAMEN | 7 |
| • PLAINTES RETENUES POUR ENQUÊTE | 8 |
| • PLAINTES SOUS ÉTUDE | 14 |

CAS PORTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX EN 2015-2016

NE S'APPLIQUE PAS.